

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue à huis clos par voie de visioconférence, en raison de la pandémie du coronavirus COVID-19, le lundi 21 février 2022 à 19h30.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

4.1 acquisition de cylindres de carbone (APRIA) - Service de protection contre les incendies

4.2 remplacement du banc de batteries de Pointe-à-la-Renommée

4.3 ouverture de soumissions – Fourniture, livraison, installation et mise en fonction de clôtures extérieures pour le Centre de service des travaux public

4.4 ouverture soumission - Achat de compteurs d'eau

4.5 ouverture soumission - Installation de compteurs d'eau

5. SERVICES MUNICIPAUX

5.1 Protection contre les incendies

5.2 Urbanisme, aménagement et environnement

5.3 Loisirs et culture

5.3.1 offre de services - Reconnaissance et soutien des bénévoles

5.4 Travaux publics

5.4.1 ajout de lampe de rue - Quartier # 4

5.4.2 ajout de lampe de rue - Quartier # 5

5.4.3 ajout de lampe de rue - Quartier # 6

5.4.4 paiement de facture - Réfrigération Gaspésie Inc.

5.5 Services administratifs et aéroport

5.5.1 modification au bail de location de la compagnie location d'autos Enterprise Canada à l'aéroport Michel-Pouliot de Gaspé

5.5.2 comptes du mois;

5.6 Services juridiques et Greffe

5.6.1 acquisition - 234, montée de Sandy-Beach - Projet du lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach

5.6.2 acquisition lot 4 054 221, cadastre du Québec à des fins d'utilité publique (expropriation) - Projet du lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach

5.6.3 acquisition lot 4 054 805, cadastre du Québec à des fins d'utilité publique (expropriation) - Projet du lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach

5.7 Direction générale

5.7.1 mise à jour par le Centre de services scolaire Chic-Chocs du rapport technique de 2005 concernant les installations septiques raccordées à l'ancien réseau de l'École Saint-Paul

5.7.2 relocalisation de boîtes postales de Postes Canada

5.7.3 paiement de facture - Papeterie Cartier Inc.

5.7.4 demande d'aide financière - Centre culturel Le Griffon - Mise à niveau des installations septiques

5.7.5 autorisation de signature - Avenant à la convention d'aide financière (PADS53518) - Conception de plans et devis visant à la construction d'un lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach

5.7.6 aide financière - Comité local de développement de l'Anse-à-Valleau - Électricité 2022

5.7.7 demande d'acquisition du lot 4 054 439, cadastre du Québec - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

5.8 Ressources humaines

5.8.1 démission d'une personne salariée

6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

7. AVIS DE MOTION

7.1 règlement modifiant le règlement 1446-21 décrétant une dépense de 6 870 820 \$ et un emprunt de 3 984 175 \$ pour la réalisation du projet de la capitale des pêches maritimes du Québec, pour augmenter le montant de la dépense de 6 870 820 \$ à 7 945 175 \$ et augmenter le montant de l'emprunt de 3 984 175 \$ à 5 058 525 \$

8. RAPPORT DES COMITÉS

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

11. FERMETURE DE LA SÉANCE



Isabelle Vézina,
Greffière